

# QUE FAIRE DANS LES TAILLIS AVEC RESERVES ?



Centre Régional de la  
Propriété Forestière

*Un bon diagnostic pour une gestion optimale.*



Taillis avec réserves chêne sessile – charme

## Des peuplements très diversifiés

Les taillis avec réserves sont issus des anciens taillis sous futaie. Ces peuplements sont aujourd'hui très diversifiés en fonction des opérations réalisées ou non.

Les bonnes descriptions du taillis et de la futaie sont indispensables pour appliquer la meilleure sylviculture possible.

Cette fiche présente les différents modes de gestion applicables aux taillis avec réserves ainsi que les éléments à prendre en compte pour faire le bon choix.

## Qu'est-ce qu'un taillis avec réserves ?

Les peuplements à base de chêne ou de hêtre ont longtemps été conduits en taillis sous futaie (TSF)<sup>1</sup>. Le taillis de petite dimension se vendait alors bien car il était essentiel pour de nombreuses activités (charbonnette pour la boulange et charbon de bois, bois de feu et de mine, briqueterie, verrerie, tannerie...). Il était coupé tous les 20 ans. Les réserves supportaient bien ces modifications brutales car leur tronc était habitué à la lumière et leurs branches basses n'étaient jamais concurrencées.

Depuis 30 ans, le développement de nouvelles sources d'énergie a fortement réduit les besoins en bois de feu. Le taillis a vieilli, les coupes sont devenues plus épisodiques, le chauffage domestique et l'industrie ont demandé du bois plus gros. Cela s'est traduit par une concurrence accrue du taillis sur les réserves, conduisant à la mort de leurs branches basses et leur donnant un port élancé de futaie. La nouvelle morphologie de ces arbres les rend désormais sensibles à une trop forte coupe du taillis.

Ne respectant plus les règles de gestion du taillis sous futaie, ces peuplements sont désormais appelés taillis avec réserves.

Les parcelles ont évolué différemment selon la gestion pratiquée, les essences et les conditions de croissance. Pour savoir quoi faire, une bonne description est nécessaire. Différentes méthodes le permettent (en plein, statistique, typologique<sup>3</sup>).

<sup>1</sup> Taillis sous futaie : traitement<sup>2</sup> sylvicole rattaché à une norme de sylviculture fixant le nombre de réserves à conserver après chaque coupe de taillis. Par extension, le taillis sous futaie désigne le peuplement qui est géré selon cette norme. Voir fiche « Les traitements sylvicoles »

<sup>2</sup> Traitement : orientation du peuplement définie par l'ensemble des interventions (coupes et travaux) à appliquer sur une période donnée.

<sup>3</sup> Voir fiche « La typologie des peuplements à chênes prépondérants »



Retrouvez toutes  
les fiches sur  
[www.crfp.fr/ifc](http://www.crfp.fr/ifc)

# Éléments à prendre en compte pour choisir le traitement approprié

- **Les potentialités de croissance** qu'offrent le **sol et le climat** sont déterminantes,
- **l'adaptation des essences** aux conditions actuelles et à venir. Attention, la mauvaise qualité des arbres ne signifie pas forcément une mauvaise adaptation; elle peut être due à une gestion antérieure inappropriée et ne remet pas toujours en cause les possibilités de conversion en futaie,

## L'éclaircie de taillis: seule garante d'une production de chênes de qualité!

L'amélioration du taillis avec réserves et la conversion vers la futaie (régulière ou irrégulière) nécessitent **d'abandonner les coupes rases de taillis**. Le maintien d'un sous-étage assure un « gainage » qui permet aux chênes de ne pas développer de branches basses sur leur tronc.

Toutefois, l'enlèvement des brins de taillis gênant le houppier est indispensable (éclaircie de taillis). Le propriétaire doit marquer les brins à vendre pour éviter les mauvaises surprises (exploitation complète du sous-étage). On l'appelle le **marquage en abandon**.

En futaie irrégulière, l'éclaircie de taillis a aussi pour rôle d'étager le peuplement, et de maintenir un couvert propice à la croissance de la régénération naturelle tout en limitant la concurrence.

Ces éclaircies sont réalisées périodiquement (tous les 8 à 10 ans) et prélèvent de 25 à 40 % des brins de taillis. L'ouverture de cloisonnements<sup>7</sup> d'exploitation de 4 m tous les 16 à 25 m est à réaliser lors du premier passage.

## ■ les objectifs du propriétaire :

- **production de bois d'œuvre de qualité**: la conversion vers la futaie régulière ou irrégulière est indiscutablement la plus adaptée,
- **bois de feu**: tous les traitements se valent, y compris ceux de conversion via les éclaircies de taillis et le façonnage du houppier des réserves,
- **accueil du gibier**: quel que soit le traitement, la nourriture sera maximale si les coupes sont réalisées régulièrement et de façon raisonnée sur la propriété<sup>4</sup>. Les animaux sont plus concentrés dans les jeunes peuplements gérés en futaie régulière. Ils sont plus disséminés dans la forêt suivie en futaie irrégulière. **Il faudra dans tous les cas rechercher un équilibre forêt-gibier** adapté,
- **Accueil du public/paysage**: la futaie régulière nécessite une brutale modification du paysage lors des coupes de régénération mais offre à cette occasion des milieux ouverts et des perspectives. La futaie irrégulière maintient un paysage forestier, sans grande modification visuelle car le sol n'est jamais mis à nu.

- **les moyens** (niveau d'investissement en temps ou en argent...):

- la futaie irrégulière exige des investissements réguliers (suivi, dégagements...), compensés par des recettes fréquentes,
- la futaie régulière présente un budget avec plus d'à-coups par parcelle. La coupe de régénération est très rémunératrice. Les 30 années suivantes peuvent être source de dépenses (plantation, dégagement des plants ou des semis, dépressage éventuel, représentant 20-30 % de la récolte). Viennent ensuite les éclaircies qui sont bénéficiaires. L'équilibre financier sera obtenu par une bonne répartition des classes d'âges à l'échelle de la forêt,
- les éventuels enrichissements<sup>5</sup> dans le taillis avec réserves coûtent. Au final, l'opération peut être au pire blanche mais elle donne de la valeur à la parcelle,

- **les caractéristiques du peuplement actuel**: régulier ou irrégulier, potentialités de régénération naturelle, présence de perches viables, qualité individuelle des arbres...

- **richesse** (surface terrière<sup>6</sup>, volume ou nombre de tiges à l'hectare<sup>3</sup>),

- **les essences et la vigueur du taillis**.



Conversion d'un taillis de belle venue en futaie régulière par éclaircie de taillis

D. Houmeau

## Quand renouveler la forêt ?

De nombreuses chênaies de nos régions présentent une majorité de bois moyens et de gros bois. Si c'est le cas de la plupart de vos parcelles, il est nécessaire d'entamer dès maintenant la régénération sur certaines zones (environ 10 % tous les 10 à 15 ans) pour limiter les « trous de production » dans un futur proche. On choisira alors pour chaque parcelle le traitement qui permettra la meilleure valorisation économique du peuplement.

**REMARQUE:** dans tous les cas, le maintien de quelques arbres morts ou sénescents favorisera la conservation d'une faune spécifique (insectes, oiseaux, chauves-souris...) et de champignons, nécessaires au bon fonctionnement de la forêt.

<sup>4</sup> Voir guide « forêt et cervidés, l'un ne va pas sans l'autre »

<sup>5</sup> Enrichissement: plantation avec un faible nombre de plants pour améliorer la valeur ou la diversité du peuplement.

<sup>6</sup> Surface terrière: surface de la section d'un tronc d'arbre à 1,30 m de haut; somme de la section de tous les arbres pour le peuplement. S'exprime en m<sup>2</sup>/ha.

<sup>7</sup> Voir fiche « Les cloisonnements en forêt »



# 1<sup>er</sup> cas : peuplement de qualité, densité de réserves suffisante sur un sol à bonne potentialité

Quelques repères : surface terrière > 5 m<sup>2</sup>/ha et plus de 50 tiges de qualité à l'ha bien réparties.

Possibilité de produire du bois d'œuvre de qualité : 2 voies au choix selon la répartition des catégories de grosseurs et de la qualité des tiges.

**Présence d'arbres de qualité dans toutes les catégories de grosseur<sup>8</sup>** (on parle de structure irrégulière).

## Conversion en futaie irrégulière

- Interventions sylvicoles **favorisant simultanément des arbres de toutes dimensions.**
- **Coupes dites jardinatoires** visant à la fois l'amélioration, la récolte et le renouvellement du peuplement. Elles aboutissent à un couvert étagé, avec la présence de trouées formées par l'enlèvement des arbres mûrs. Elles consistent en :
  - éclaircie du taillis pour créer un **étagement du sous-étage** propice au maintien de semis au sol (lumière diffuse), tout en supprimant les brins du taillis qui gênent le développement des arbres d'avenir,
  - maintien d'une surface terrière d'environ 15 m<sup>2</sup>/ha (soit un volume de 100 m<sup>3</sup>/ha) pour les chênes, ce qui permettra le développement de la régénération dans les trouées.
- **Eclaircies légères et fréquentes** dans la réserve (15 % du volume en moyenne) tous les 7 à 12 ans, dans toutes les catégories de grosseur.
- Prélèvement progressif des arbres mûrs, en fonction de leur qualité, de leur état sanitaire, de la gêne occasionnée à leurs voisins, du besoin de semis et de perches pour le renouvellement.
- Travaux de dégagements limités mais continus dans le temps au profit de la régénération sur l'ensemble de la forêt.
- À terme, renouvellement continu dans le temps du peuplement.



**Arbres de qualité principalement dans une catégorie de grosseur<sup>8</sup>** (plus de 70 %) par parcelle ou sous-parcelle<sup>9</sup> (on parle de structure régulière).

## Conversion en futaie régulière

- Les interventions sylvicoles **favorisent la catégorie de grosseur de qualité après repérage des beaux sujets d'avenir.**
- Coupes appelées **éclaircies préparatoires à la conversion** (E.P.C.) ne visant qu'un objectif à la fois (amélioration, puis récolte et renouvellement) aboutissant à un peuplement homogène. Elles consistent en :
  - **éclaircie** tous les 12-15 ans, au profit d'une catégorie de grosseur majoritaire prélevant 20 % du volume en moyenne,
  - **suppression des tiges du taillis qui gênent le développement du houppier des arbres d'avenir**, en conservant un gainage du tronc des réserves (ombrage porté par le sous-étage).
- Augmentation progressive du volume sur pied, pour atteindre une surface terrière de 18 - 25 m<sup>2</sup>/ha (soit un volume de 130-150 m<sup>3</sup>/ha).
- À terme, récolte sur la même parcelle (ou sous-parcelle) de tous les arbres mûrs : coupe rase et/ou régénération progressive sur une période de 3 à 7 ans en 2-3 passages.
- Renouvellement continu à l'échelle de la forêt, effectué par parcelle ou sous-parcelle : environ 10 % de la surface de forêt tous les 10-15 ans pour éviter les trous de production.
- Travaux concentrés sur une période limitée dans le temps.



Si les peuplements sont plutôt denses (surface terrière > 20 m<sup>2</sup>/ha) et forment au sein de chaque parcelle ou sous-parcelle des structures régulières, le traitement en futaie régulière sera souvent plus simple.

Si les peuplements ont une surface terrière inférieure à 20 m<sup>2</sup>/ha et forment au sein de chaque parcelle ou sous-parcelle des structures irrégulières, le traitement en futaie irrégulière sera logiquement plus adapté.

<sup>8</sup> Catégorie de grosseur : répartition des arbres de la futaie dans des classes selon le diamètre à 1,30 m :



<sup>9</sup> Sous-parcelle : division d'une parcelle en 2 ou 3 zones homogènes du point de vue du peuplement et du sol, pour définir des unités de gestion cohérentes.

## 2<sup>ème</sup> cas : peuplement à faible densité de réserves ou de médiocre qualité

Quelques repères : surface terrière < 5 m<sup>2</sup>/ha

### Sol à faibles potentialités de production

#### Maintien du taillis avec réserves

Le maintien du taillis avec réserves se justifie sur ces **sols peu propices à la production de chênes**. On se contentera de :

- couper à ras le taillis lorsqu'il est exploitable (intérêt cynégétique),
- récolter les arbres de la réserve lorsqu'ils sont mûrs ou dépérissants,
- enrichir avec des essences adaptées au sol et les suivre, dégager des semis de chêne.

N.B. : la **coupe rase suivie d'un reboisement** avec une essence adaptée peut aussi être envisagée si l'objectif est la production de bois d'œuvre (on parle alors de « transformation »).

### Documents de référence :

Schémas régionaux de gestion sylvicole du Centre et de l'Ile-de-France (disponibles auprès du CRPF).

### Sol de potentialités correctes

#### Conversion en futaie régulière ou irrégulière

#### Amélioration du taillis avec réserves

**Traitement transitoire** : on cherche à enrichir progressivement le peuplement, pour l'orienter ensuite vers la futaie et ainsi augmenter la production de bois d'œuvre :

- éclaircie de taillis prélevant la majorité des gros brins sur les cépées mais conservant un gainage pour maintenir la qualité des arbres d'avenir,
- coupes d'amélioration très légères dans la réserve (5-10 % de la surface terrière tous les 8-15 ans), prélevant les arbres dépérissants, de mauvaise qualité ou gênant les tiges d'avenir et le développement de la régénération naturelle,
- complément de régénération possible par plantation par bouquets ou parquets d'essences adaptées au sol. Si nécessaire, travaux pour dégager semis et plants de la végétation concurrente.



Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à les consulter.

Cette fiche fait partie d'une série réalisée par le C.R.P.F. d'Ile-de-France et du Centre avec le concours de l'Europe et de l'Etat.

[www.crpf.fr/ifc](http://www.crpf.fr/ifc)



Décembre 2013